



global forum for rural advisory services  
forum mondial pour le conseil rural  
foro global para los servicios de asesoría rural



# **Le « Nouveau Conseiller Agricole » : rôles, stratégies et capacités pour renforcer des services de vulgarisation et de conseil agricole**

**RÉSUMÉ et RECOMMANDATIONS**  
**Version du 31 mai 2013**

Les services de vulgarisation et de conseil agricole (SVC)<sup>1</sup> jouent un rôle important dans le développement agricole pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la souveraineté alimentaire et la stabilité économique. Toutefois, de nombreux SVC ont besoin de nouvelles compétences pour relever les défis actuels de l'agriculture et mieux contribuer à l'innovation agricole – un processus qui exige des interactions et des flux de connaissances entre les divers acteurs du système d'innovation agricole (SIA)<sup>2</sup>. Au cours des dernières années, le paysage du conseil agricole est devenu plus pluraliste, avec une participation accrue du secteur privé (intrants agricoles, agro-industrie, services financiers), des organisations non-gouvernementales (locales et internationales), des groupements de producteurs, des coopératives, des associations, des consultants (indépendants et ceux qui sont associés à l'agro-industrie et aux associations de producteurs) et des services basés sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Pourtant, un tel pluralisme échappe encore aux planificateurs, aux décideurs, aux chercheurs et même aux conseillers spécialisés en vulgarisation. Afin de mieux contribuer à l'innovation agricole, les SVC doivent collectivement jouer plusieurs rôles : le développement des réseaux, l'organisation des producteurs, la facilitation de l'accès au crédit, aux intrants et aux produits, l'animation des plateformes d'innovation, la promotion de l'égalité des sexes, la facilitation de la gestion des connaissances, l'appui à l'adaptation au changement climatique et la diffusion de nouvelles connaissances à travers des activités de

formation et des démonstrations. Pour assurer ces rôles, les SVC ont besoin de nouvelles capacités aux niveaux individuel, organisationnel et d'un environnement favorable (système).

Au niveau individuel, les SVC ont besoin de personnel ayant une bonne connaissance technique et doté des compétences nécessaires pour gérer les processus sociaux. Au niveau organisationnel, les SVC devraient disposer des capacités nécessaires pour mettre en place des systèmes et des procédures de gestion des ressources humaines et financières, des institutions pour faciliter les partenariats et l'apprentissage, et des cadres pour faire face aux questions institutionnelles, juridiques et réglementaires. Au niveau de l'environnement favorable, les capacités d'interaction, d'apprentissage et d'adaptation des SVC sont importantes. De même, les stratégies de réforme des SVC devraient aborder explicitement les changements institutionnels et politiques qui renforcent les capacités des différents acteurs du SIA à travailler comme un système. À tous les niveaux, il devrait y avoir : des mécanismes pour examiner la parité hommes-femmes et un accès équitable des groupes vulnérables aux services ; des mécanismes visant à promouvoir la participation des jeunes à l'agriculture ; et les possibilités d'utiliser les TIC pour améliorer la performance des SVC. Pour développer de nouvelles compétences dans les SVC, différents acteurs doivent prendre des mesures aux niveaux national, régional et mondial. Ces mesures ainsi que les différents acteurs concernés sont proposés ci-après<sup>3</sup>. Le document complet de cet exposé de position est disponible à [www.g-fras.org/fr/activites/the-new-extensionist.html](http://www.g-fras.org/fr/activites/the-new-extensionist.html)

### Qu'est ce qui change avec le « Nouveau Conseiller Agricole » ?

Le Nouveau Conseiller Agricole est une vision globale des services de vulgarisation et de conseil agricole (SVC) qui renouvelle et articule clairement le rôle des SVC dans le contexte rural et agricole en en mutation rapide. Il plaide pour un rôle élargi des SVC dans les systèmes d'innovation agricole (SIA) et le développement de nouvelles compétences à différents niveaux en vue de jouer ce rôle.

L'approche SIA est axée sur les interactions entre le large éventail d'acteurs essentiels dans l'innovation, les institutions et les politiques qui influencent ces interactions. Les SVC comprennent les acteurs des secteurs public, privé et de la société civile qui soutiennent les communautés agricoles et rurales à bien des égards. Les SVC sont un acteur important au sein du SIA et jouent un rôle majeur en facilitant l'innovation.

Ce qui est nouveau, ce ne sont pas forcément les compétences nécessaires aux individus, mais le rôle élargi des SVC envisagé ici et l'accent mis sur l'organisation et les capacités au niveau du système. La vision du Nouveau Conseiller Agricole implique des changements dans les organisations, les systèmes et des environnements favorables des SVC, ainsi que la requalification de toutes sortes de personnes pour mieux contribuer à l'accroissement de la productivité et l'efficacité des systèmes agricoles nécessaires à l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants agricoles.

## Niveau national

### Diagnostic et réformes

- N1. Diagnostiquer les rôles et les fonctions dans le système d'innovation agricole, synthétiser et partager les études existantes (Acteurs : agences spécialisées/ consultants en concertation avec les différentes parties prenantes)
- N2. Entreprendre des études sur les fournisseurs de SVC dans le pays, analyser les modèles existants de prestation des SVC, et conduire des recherches supplémentaires pour soutenir les réformes fondées sur des données factuelles et la promotion des politiques sur les SVC (Acteurs : Gouvernement à travers le Ministère de l'agriculture ; plateformes et réseaux des SVC, universités, centres de recherche, organisation en charge de la coordination de la recherche et autres structures de recherche sur les politiques, les organisations des producteurs, la FAO et le CGIAR)
- N3. Faire un auto-diagnostic des capacités des SVC (Acteurs : gestionnaires des SVC, réseaux nationaux des SVC ; forums et plateformes des SVC animés par un modérateur)

### Partenariats et Réseaux

- N4. Créer des plateformes d'innovation, évaluer les besoins et initier des projets pilotes pour expérimenter de nouvelles approches et permettre d'en tirer des enseignements (Acteurs : SVC et autres acteurs du SIA en particulier les universités et les centres de recherche)

- N5. Établir une collaboration et des partenariats avec les différents acteurs du SIA, ainsi que les acteurs des chaînes de valeur, la recherche action et l'apprentissage par la pratique (Acteurs: organisations en charge de la coordination de la recherche et de la vulgarisation, les centres de formation en collaboration avec les SVC)
- N6. Appuyer la mise en place des réseaux nationaux de fournisseurs de SVC à différents niveaux et rechercher des synergies entre les réseaux (Acteurs: Direction de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, les fournisseurs de SVC, associations professionnelles dans le domaine de la vulgarisation, réseaux régionaux de SVC et fondations privées)

### **Appui technique et développement institutionnel**

- N7. Renforcer l'appui technique aux SVC apporté par des organisations impliquées dans la recherche grâce à des initiatives conjointes de recherche et de conseil agricole (Acteurs: conseils de recherche, universités, secteur privé, ONG)
- N8. Mettre l'accent sur les SVC et le développement institutionnel des agriculteurs en collaborant avec les organisations de producteurs à différents niveaux (Acteurs: Direction de la vulgarisation au ministère de l'Agriculture, fournisseurs de SVC)

### **Suivi et apprentissage**

- N9. Créer des mécanismes pour rendre compte des résultats des SVC à travers un suivi régulier, la réflexion, l'apprentissage et l'évaluation; examen des systèmes et des processus; prendre des dispositions pour la coordination et des la collaboration entre les SVC (Acteurs: plateformes et réseaux des SVC facilités par un modérateur; OP)

### **Éducation et formation**

- N10. Créer et renforcer les centres de formation; contrat en compétences spécifiques requises pour soutenir le renforcement des capacités; encourager les centres de formation en gestion et les écoles de commerce à élaborer des programmes de renforcement des capacités sur mesure pour les SVC portant sur le coaching, la facilitation, le leadership, le renforcement de la vision (Acteurs: ministères de l'Agriculture et SVC, en collaboration avec des centres de formation/gestion)
- N11. Élaborer un programme pour la formation professionnelle, la formation continue et l'amélioration des qualifications des agriculteurs et des individus dans les SVC et réviser les programmes de formation au moins une fois tous les cinq ans (Acteurs: universités, centres de recherche, centres de formation et ONG en collaboration avec les SVC, les OP et des organisations telles que la FAO, la GIZ)

### **Financement**

- N12. Améliorer les mécanismes de financement durables pour tous les secteurs de SVC (Acteurs: gouvernements nationaux, provinciaux et locaux; réseaux des SVC, donateurs, secteur privé, organisations de producteurs, fondations privées)

### **Niveau régional**

- R1. Soutenir la création de réseaux régionaux et sous-régionaux et les engager dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions des SVC; renforcer les réseaux existants similaires aux niveaux régional et sous-régional (Acteurs: organismes régionaux délivrant des prêts tels que la la BAD (Banque asiatique de développement), la BAD (Banque africaine de développement), l'AIDB, l'EBRD etc.; les communautés économiques régionales, par exemple la SADC en Afrique, l'ASEAN en Asie et dans le Pacifique, l'ASACR en Asie du Sud)
- R2. Recueillir et synthétiser des données probantes sur les différents aspects des SVC dans la région et appuyer la mise en place de synergies et de partenariats (Acteurs: réseaux régionaux de SVC; FAO; CGIAR; universités régionales, réseaux d'éducation et de recherche par exemple ANAFE, RUFORUM en Afrique, AGRINATURA/Agreenium en Europe, APAARI, et le FARA, les organisations régionales de producteurs)
- R3. Rédiger des notes d'orientation et des exposés de position pour influencer les processus politiques afin d'appuyer les SVC (Acteurs: réseaux régionaux de SVC en collaboration avec les organisations politiques régionales, les organisations régionales de producteurs, des chercheurs dans les universités et centres de recherche de la région)
- R4. Développer et promouvoir de nouvelles connaissances, cadres et méthodologies relatives aux SVC et soutenir leur mise à l'échelle et leur diffusion (Acteurs: réseaux régionaux de SVC en collaboration avec les organisations des producteurs, les chercheurs et les professionnels, les universités régionales et les centres universitaires (par exemple: RUFORUM en Afrique; SEARCA en Asie du Sud-Est, UWI/CARICOM dans les Caraïbes)
- R5. Organiser des programmes régionaux et sous-régionaux de concertation et de formation pour partager les expériences et influencer les conditions de l'environnement favorable (Acteurs: réseaux régionaux de SVC appuyés par d'autres acteurs dans le SIA)

### **Niveau mondial**

- G1. Aider le GFRAS et d'autres acteurs internationaux à conduire et orienter la mise en réseau, le renforcement des capacités et les activités de plaidoyer pour les SVC à l'échelle mondiale (Acteurs: bailleurs de fonds et organismes intergouvernementaux travaillant l'agriculture et œuvrant pour le déve-

veloppement rural tels que la Banque mondiale, l'Union européenne, la FAO, le CTA, la GIZ, le FIDA, le MEAS, l'Organisation mondiale des producteurs, le GCHERA, le GFAR, les universités et les centres de formation)

- G2. Renforcer, appuyer et coordonner les réseaux régionaux de SVC pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs respectifs (Acteurs: GFRAS, FAO, CTA, MEAS, agences internationales et régionales de développement)
- G3. Élaborer des cadres, des outils, des modules de formation, des documents de référence sur l'investissement, des documents de travail pour façonner l'évolution des SVC et; faire une large diffusion de ces produits (Acteurs: GFRAS en collaboration avec les donateurs, les chercheurs et les professionnels des SVC, FAO, Banque mondiale, CTA, MEAS, CABI et CRS)
- G4. Assurer la liaison avec les bailleurs de fonds engagés dans les SVC aux niveaux mondial et régional (Acteurs: GFRAS, GDPRD)
- G5. Mener des activités d'orientation des politiques portant sur le renforcement du rôle des SVC dans le développement agricole et la réduction de la pauvreté, le renforcement de l'appui financier, et les réformes institutionnelles et politiques dans le SIA (Acteurs: GFRAS en collaboration avec les réseaux régionaux et d'autres agences bilatérales et internationales de développement, organisations internationales de recherche et de développement, G8 et d G20)
- G6. Promouvoir le partage inter-régional d'expériences avec des réformes et de nouvelles approches dans les SVC (Acteurs: GFRAS en collaboration avec les réseaux régionaux, FAO, Banque mondiale et autres partenaires au développement)
- G7. Fournir un soutien financier et technique à long terme aux SVC pour gérer le changement et développer de nouvelles capacités; élaborer des modèles de gestion; utiliser de nouvelles formes d'investissement pour expérimenter de nouvelles approches et promouvoir les réformes institutionnelles (Acteurs: bailleurs de fonds et organismes intergouvernementaux travaillent dans l'agriculture et le développement rural tels que la Banque mondiale, la FAO et le FIDA)
- G8. Développer un programme de recherche sur les SVC et le renforcement des capacités (Acteurs: AIAEE, GCHERA, TAP, GFAR, CGIAR et universités)

<sup>1</sup> Les services de vulgarisation (SVC) sont constitués de toutes les différentes activités qui fournissent des informations et des services nécessaires et requis par les agriculteurs et les autres acteurs en milieu rural pour les aider à renforcer leurs propres compétences et activités techniques, organisationnelles et de gestion de manière à améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être.

<sup>2</sup> Système d'innovation agricole: Un système d'innovation est défini comme un réseau d'organisations, d'entreprises et d'individus dont l'objectif est de faciliter l'utilisation économique de nouveaux produits, processus et formes d'organisations, en collaboration avec les institutions et les politiques qui affectent leurs comportements et leurs performances.

### <sup>3</sup> Acronymes

Agreenum	Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de Franc
AGRINATURA	Alliance européenne dans le domaine des connaissances agricoles pour le développement
AIAEE	Association internationale de l'éducation agricole et de la vulgarisation ANAFE Réseau africain pour l'éducation sur l'agriculture, la forêt et les ressources naturelles
APAARI	Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique s
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud –Est of Southeast Asian Nations
BAD	Banque africaine de développement
BAD	Banque asiatique de développement
CARICOM	Communauté caribéenne
CGIAR	Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
CRS	Services de secours catholique
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale BERD Banque européenne pour la reconstruction et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
GCHERA	Confédération mondiale des associations d'enseignement supérieur pour les sciences agricoles et de la vie
GDPRD	Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural
GFAR	Forum mondial pour la recherche agricole GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IADB	Banque interaméricaine de développement
MEAS	Modernisation de la vulgarisation et des services de conseil Modernizing Extension and Advisory Services
OP	Organisations de producteurs
RUFORUM	Forum régional universitaire pour le renforcement des capacités dans le domaine de l'agriculture
SAARC	Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SEARCA	Centre régional d'études supérieures et de recherche agricole d'Asie du Sud-Est
TAP	Plateforme pour l'agriculture tropicale
UE	Union Européenne
UWI	Université des Antilles

Photos :

Page 1 : Conçue par M. Knipfer

Traduit de l'anglais au français par Patrice Djamen Nana

La promotion de la version française de cet exposé de position se fait avec le précieux concours du Réseau des services de conseil agricole et rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC).

## Contact

Forum mondial pour le conseil rural (GFRAS)

Eschikon 28

8315 Lindau, SUISSE

Téléphone: +41 (0)52 354 97 64

Fax: +41 (0)52 354 97 97

Email: [info@g-fras.org](mailto:info@g-fras.org)

Site Web: [www.g-fras.org](http://www.g-fras.org)

Tous les ouvrages du Forum Globale pour les Services de Conseil Rural sont distribués sous une licence de Creative Commons Attribution-NonCommercial 3.0 Unported.

